

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 25 juin 2021 à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de la commune à huis-clos en raison du contexte sanitaire lié au COVID-19 sous la présidence de Monsieur Michel MOREL.

Etaient présents :

Michel MOREL, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Jean-Baptiste GALLIOT, Denis BERTIN-GUYON, Marie-Christine POIX, Antoine GRAF, Christel GERBER, Céline BLONDEAU, Roxane RAWYLER Anthony BONNEFOY, Jean-Charles CATTIN, Daniel POIX, Rose-May GIORGIANNI, Eric BARBE, Denis POIX-DAUDE Danièle BIESSE, Daniel GRAF.

Excusés : Aurélie WALTZER, Isabelle ANDREZ.

Procurations : Aurélie WALTZER donne procuration à Jean-Baptiste GALLIOT, Isabelle ANDREZ donne procuration à Daniel GRAF.

Absent : /

Secrétaire de séance : Denis BERTIN-GUYON

Observation sur le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 juin 2021 : Danièle BIESSE revient sur le point 2 Bail du Laquerez à savoir :

- la différenciation entre le loyer de l'appartement et le loyer du restaurant,
- l'état des locaux.

Monsieur le Maire informe l'assemblée du départ de Sarah POLITO pour la communauté de communes du Grand Pontarlier.

Johane Olivier-Viennet a donc été recrutée par le CDG 25 service d'intérim pour remplacer Sarah POLITO.

Mathéo SZKUTA et Josse TYRODE ont été recrutés en tant qu'agent technique par le CDG 25 service d'intérim pour 1 mois chacun, en remplacement des congés d'été.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que 2 virements de crédits ont été opérés sur le budget communal à savoir :

articles	montant	articles	montants	libellé
020- dépenses imprévues	-6 687,18	10226	6687,18	Remboursement TAM
020- dépenses imprévues	-6 593,00	204113	6 593,00	CIS Fuvelle Rive Gauche

1/ PARTICIPATION COMMUNALE REPAS POUR L'ILE AUX ENFANTS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante les missions de l'île aux enfants dans le cadre du périscolaire.

Il précise que cette association a en charge la fourniture des repas aux enfants.

Afin de privilégier les circuits courts en matière d'alimentation il propose que la commune participe aux frais de repas de l'IAE à hauteur de maximum 1 € € par repas, exclusivement pour les enfants de Jougne.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

2/ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Vu la délibération en date du 25 février 2011 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Jougne, visée par le contrôle de légalité en date du 11 mars 2011,

Vu la délibération en date du 19 mars 2014, visée par le contrôle de légalité en date du 31 mars 2014 portant modification simplifiée du plan local d'urbanisme,

Monsieur le Maire expose le projet de mise en place d'un plan local d'urbanisme intercommunal et propose de refuser le projet de PLUI.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

3/ AFFAIRE LIONEL ORDINAIRE

Monsieur le Maire propose d'ajourner cette délibération, par manque d'informations de la part de Groupama.

DELIBERATION AJOURNEE

4/ BAIL MYRIAM BONNET

Géraldine TISSOT-TRULLARD, adjointe au maire, propose de mettre à disposition le logement sis 6 b rue des Ecoles à Jougne de Monsieur et Madame Myriam Bonnet pour une durée d'un mois du 1er au 31 juillet 2021.

Il s'agit donc d'établir un bail pour la période précitée.

Le loyer mensuel est de 481.55 € et 120 € de charges mensuelles.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

5/ LOTISSEMENT LES PERRIERES

Jean-Baptiste GALLIOT, adjoint au Maire présente le projet d'agrandissement du lotissement Les Perrières, à savoir la création de 6 parcelles de terrain constructibles.

Il propose de valider ce projet d'agrandissement. Une harmonisation de la contenance des parcelles sera effectuée ultérieurement.

ABSTENTION : 1 – Danièle BIESSE

DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE

6/ INSTITUTION NOUVELLE TAXE D'AMENAGEMENT

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-2 et suivants,

Vu la délibération de la commune de Jougne en date du 28 novembre 2011 instituant une taxe d'aménagement sur le territoire communal au taux unique de 4%,

Vu la délibération de la commune de Jougne en date 18 décembre 2012 instituant une taxe d'aménagement sur le secteur Eco Village du Mont d'Or à la Ferrière sous Jougne au taux de 5%,

Considérant que le secteur délimité par les plans joints nécessite, en raison de l'importances des constructions édifiées ou à édifier dans ce secteur, la réalisation d'équipement publics généraux (voirie...);

Liste des parcelles concernées :

AB 75

AB 114/115/116/117/118/119

AB 218/219/264/265/266/267

AB 322/323/324/326/327/389/390/391/392/421/422

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

7/ VENTE DE TERRAIN A CHRISTIAN GRITTI

Jean-Baptiste Galliot, adjoint au maire fait lecture de la demande de Christian GRITTI à savoir l'achat de la parcelle de terrain N° AI- 128 d'une contenance de 2 a 85 ca.

Après visite sur le terrain, il s'avère que la commune souhaite se réserver une partie de la parcelle afin d'accéder à la rivière. Le géomètre sera donc sollicité pour mesurer la surface exacte la parcelle à vendre.

Le prix de vente est fixé à 60 € le m².

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

8/ VENTE DE TERRAIN A MAGALIE REGAZZONI DA SILVA JOSE

Jean-Baptiste Galliot, adjoint au maire fait lecture de la demande de Magalie REGAZZONI et José DA SILVA à savoir l'achat d'une bande de terrain dépendant du domaine public jouxtant la parcelle AB 396.

Le plan de géomètre Thomas Petite en date du 6 janvier 2021 fait état d'une contenance de 66 ca.

Après visite sur le terrain, il propose de valider la vente d'une bande de terrain dépendant du domaine public jouxtant la parcelle AB 396 à Magalie Regazzoni et José Da Silva au prix de 60 le m²

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

9/ VENTE DE TERRAIN A DENIS BOUQUOT

Jean-Baptiste Galliot, adjoint au maire fait lecture de la demande de Denis BOUQUOT à savoir l'achat de la parcelle de terrain N°AC 69 d'une contenance de 57 m².

Après visite sur le site, il propose de valider la vente de la parcelle de terrain N°AC69 à Denis BOUQUOT au prix de 150 € le m² sous réserve d'une condition suspensive à savoir vérification du titre de propriété communale par les services fonciers.

2 abstentions : Daniel GRAF et procuration Isabelle ANDREZ

DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE

10/ VENTE DE TERRAIN A ALEXANDRE BAILLIEU

Monsieur le Maire propose d'ajourner cette délibération dans l'attente du projet de giratoire du groupe SCHIEVER-ATAC.

DELIBERATION AJOURNEE

11/ MISSION DE MAITRISE D'OEURE /CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR AUX TAVINS

Départ de Denis POIX-DAUDE

Denis BERTIN-GUYON, adjoint au maire, présente la nécessité de construire un réservoir de 300 m³ d'eau au hameau des Tavins.

Il propose de confier la maîtrise d'œuvre à BEJ – L'ingénierie du Haut-Doubs sise à Pontarlier.

Le coût de cette prestation s'élève à 6 600 € HT.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

12/ DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT /TRAVAUX D'EAU ROUTE DES ALPES

Denis BERTIN-GUYON, adjoint au Maire présente à l'assemblée délibérante la nécessité de renforcer le réseau d'eau potable situé Route des Alpes.

Il propose de solliciter l'aide du Département et de l'Agence de l'Eau.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 93 152 € HT,

Le plan de financement est le suivant :

DEPARTEMENT DU DOUBS : 10 %

AGENCE DE L'EAU : 50 %

COMMUNE DE JOUGNE : 40%

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

La séance est levée à 19h30

Le secrétaire de séance,

Denis BERTIN-GUYON



Le Maire,

Michel MOREL

